

# — HEAD Genève

Master HES-SO en Design  
HEAD - Genève

## DESRIPTIF DE MODULE

Année académique : 2021-2022



<b>Domaine</b>	Design
<b>Filière</b>	Master en Architecture d'intérieur
<b>Titre du module</b>	<b>Option 1</b> - un autre workshop ou une summer school organisé et validé par la filière peut éventuellement attribuer les 3 ECTS nécessaires pour ce module.
<b>Type de module</b>	Module en collaboration avec le Joint Master Architecture – Le choix d'un module à option est obligatoire *
<b>Code</b>	MAIO1-2 MAIO1-3
<b>Type de formation</b>	Master
<b>Crédits ECTS</b>	Entre 2 et 3 ECTS
<b>Semestre</b>	Semestre 1
<b>Lieu</b>	HEAD-Genève / HEPIA-Genève/ HEIA-Fribourg / BFH-Berne selon l'option choisie
<b>Prérequis</b>	Aucun prérequis
<b>Langues principales</b>	Français, anglais, allemand, en fonction de l'option choisie
<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage</b>	Les modules d'Option permettent aux étudiant-e-x-s du MA en Architecture d'intérieur et du Joint Master of Architecture, d'aborder toutes sortes de thématiques d'actualité et d'élargir ainsi leur champ de connaissances et de pratiques. Les objectifs généraux d'apprentissage sont la compréhension approfondie de phénomènes culturels, sociaux, techniques ou de toute autre nature.
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	<p>Les modules d'Option peuvent prendre la forme d'enseignements ex cathedra ou de séminaires, ou encore de cycles de conférences, films, discussions.</p> <p>Une offre spécifique d'Options est fournie par chacune des écoles concernées (HEAD, Hepia et autres Hautes écoles impliquées dans le JMA), au début de chaque semestre.</p> <p>Les étudiant-e-x-s du MA en Architecture d'intérieur de la HEAD sont encouragé-e-x-s à fréquenter les Options proposées par l'HEPIA, sans toutefois exclure la possibilité de choisir une Option proposée par une des écoles impliquées dans le JMA.</p> <p>La HEAD organise aussi une Option ouverte à l'ensemble des étudiant-e-x-s du MA en Architecture d'intérieur et du JMA.</p> <p>Exceptionnellement, et avec l'accord des départements et des professeur-e-x-s concerné-e-x-s, les étudiant-e-x-s peuvent choisir de remplacer le présent module d'Option par un enseignement universitaire ou dans une école polytechnique fédérale de niveau équivalent.</p>
<b>Modalités d'évaluation et validation</b>	<p>Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par les enseignant-e-x-s en charge du module. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impressions, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation.</p> <p>Le module est acquis lorsque l'étudiant-e-x a obtenu la note moyenne minimum de 4. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.</p>
<b>Modalités de remédiation</b>	<p>Remédiation possible en cas de résultat légèrement insuffisant (note 3,5 ou Fx).</p> <p>La remédiation consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant-e-x concerné-e-x dans un délai inscrit au calendrier académique.</p> <p>Répétition : si les crédits du module ne sont pas acquis, le module doit être répété dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Pas de remédiation possible pour un module répété.</p>
<b>Enseignants</b>	Cf. programme spécifique des options proposées par le JMA
<b>Nom du responsable du module</b>	Robin Schori, responsable de la filière JMA
<b>Descriptif validé le</b>	02.09.2021
<b>Par</b>	Javier Fernandez Contreras, responsable du Master Architecture d'intérieur de la HEAD – Genève

\* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 15 juillet 2014